



*Au service
des peuples
et des nations*

MINUTES DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DES PROJETS ET PROGRAMMES

Une réunion du Comité Local d'Examen des Projets (CLEP) s'est tenue le jeudi 12 décembre 2013 à 10h30 dans la salle de conférence du PNUD. Cette réunion, présidée par le Chargé de Programme Gouvernance du PNUD était consacrée à la revue du Projet d'appui au Programme National de Lutte contre la Tuberculose de Djibouti pour l'amélioration de l'accès des populations vulnérables aux soins de santé antituberculeux financé par le Fonds Mondial à travers le PNUD.

Etaient présents lors de cette revue

- Dr Mahfoudi Mustapha, Représentant de l'OMS
- Dr Hawa Houmed, Représentante (A.I) de la Centrale d'Achat de Médicaments et Matériels Essentiels (CAMME)
- Hawa Hassan, Coordinatrice du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)
- Idil Abdourahim, Responsable de Suivi Evaluation PNLT
- Saada Ahmed, Représentante (A.I) de la Commission nationale de Droits de l'homme
- Harbi Omar, Chargé de Programme PNUD
- Angela De Tommasi, Coordinatrice de l'Unité de Gestion de Programme PNUD
- Ramzi Fouad, Point focal Genre PNUD
- Marwo Mohamed, Analyste Suivi Evaluation PNUD

Etaient absents lors de cette revue

- Mr Ali Sillaye, Secrétaire Général du Ministère de la Santé
- Mr Ahmed Saad, Président du Mécanisme de Coordination de Pays (CCMI)
- Mme Halo Abdoubaker, Ministère de la promotion de la Femme
- Mme Bahya Mohamed, Conseillère du Ministre de la Santé
- Dr Meeke Moussa, Directeur des Maladies Prioritaires
- Mme Amina Farah, Coordinatrice du Programme de Lutte contre le Sida du secteur de la Santé (PLSS)
- Mr Jacques Higgins, Représentant du Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Mr Alberto Cabeia, Chargé du Bureau du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR)



*Au service
des peuples
et des nations*

Introduction

Le Chargé Programme Gouvernance du PNUD qui a présidé le CLEP a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. Il a ensuite brièvement introduit l'objet de la réunion consacrée à l'examen du programme. Cette étape constitue l'aboutissement d'une série de réunions préparatoires et de négociations destinées à recueillir les attentes et les préoccupations des bénéficiaires.

Eu égard à la procédure d'examen de projet du PNUD, le président du Comité a rappelé que cette procédure consiste à l'examen du document par les membres du comité qui intervient directement ou indirectement à la mise en œuvre du projet, en vue de son approbation moyennant les recommandations du Comité.

La procédure prévoit qu'en cas d'approbation, un procès-verbal est dressé comportant l'ensemble des recommandations et clarifications du document de projet qui sera soumis à la signature du Représentant Résident du PNUD.

Le chargé de programme du PNUD a laissé la parole à la Coordinatrice de l'Unité de Gestion du programme du PNUD qui a procédé à la présentation du projet, tout en mettant en évidence le contexte, les objectifs et les résultats escomptés du projet. Le projet a été élaboré dans le cadre de la soumission et l'approbation de la nouvelle proposition pour la série 10 de la subvention Tuberculose du Fonds Mondial.

La Coordinatrice a mis en exergue la performance programmatique de la subvention de la Série 6 évaluée à B1 c'est-à-dire une performance adéquate. Elle a aussi souligné le changement de gestionnaire notamment l'identification du PNUD comme principal bénéficiaire de dernier ressort et la désignation des sous bénéficiaires tels que le Programme National de Lutte contre la Tuberculose, la Centrale d'achat des Médicaments et Matériels Essentiels (CAMME) et le Programme Alimentaire Mondial(PAM).

Elle a, par ailleurs, insisté sur les objectifs et résultats attendus qui consistent essentiellement à améliorer la qualité des soins et l'accès aux services des soins en rapport avec la lutte contre la Tuberculose au sein des populations vulnérables en luttant particulièrement contre la coïnfection VIH- Tuberculose et les bacilles tuberculeux multi drogues résistants.

Elle a, en outre, indiqué que la modalité proposée du programme est celle de la mise en œuvre directe (DEX) par le PNUD étant donné la nature et le contexte d'intervention.

Enfin, la présentation a permis de mettre en exergue les nomenclatures des domaines de prestations de services et cibles à atteindre tels que :

- Amélioration de l'adhérence au traitement au sein des populations vulnérables
- Amélioration de l'accès aux services de soins auprès des populations nomades



Au service
des peuples
et des nations

- Amélioration de la qualité de soins des patients tuberculeux dans les prisons
- Amélioration de la qualité des soins des réfugiés tuberculeux
- Amélioration de la qualité des soins des enfants tuberculeux
- Sécurisation la gestion des médicaments de première ligne et améliorer la gestion des antituberculeux
- Maintien du DOTS communautaires
- Renforcement des capacités de diagnostique
- Renforcement des capacités humaines
- Maintien de supervisions existantes et du système de suivi évaluation
- Plaidoyer, communication et mobilisation sociale
- Renforcement les activités conjointes de lutte contre la coïnfection VIH/SIDA et Tuberculose
- Prévention et lutte contre les bacilles tuberculeux multi drogues résistants

Discussions/débats

Dès le début des discussions, un certain nombre de points touchant le fond et la forme ont été abordés par les participants et qui seront reflétés comme suit :

- La Coordinatrice du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) a émis une observation relative à la non articulation dans les activités du projet de l'achat d'un véhicule pour le compte du PNLT. Cette activité a été maintenue dans les dernières négociations avec la gestionnaire du portefeuille du Fonds Mondial au mois d'octobre.
Le PNUD a apporté des clarifications en précisant que l'achat de la voiture a été prévu aux termes du libellé de l'activité de renforcement de capacités prévue par le présent document de projet.
- Le Représentant (P.I) de l'OMS a soulevé l'implication de l'OMS dans le programme comme un sous récipiendaire du PNUD et l'absence d'activités à caractère préventif dans le présent document de projet.
Le Président a rappelé que l'OMS est un partenaire technique du projet à divers niveaux. D'une part, comme indiqué dans le document de projet, elle est coresponsable, avec UNICEF de l'effet 2 du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide pour le Développement (UNDAF). D'autre part dans le cadre de la réglementation international, l'OMS approuve les protocoles de traitement notamment en l'espèce le protocole de prise en charge des cas de tuberculose multi résistants a été formulé au pays et qui est en cours de transcription.
La Coordinatrice du PNLT a ajouté que l'OMS assure un appui technique continu et demeure par conséquent un partenaire de mise en œuvre du programme.
La Coordinatrice de l'Unité de gestion du PNUD a expliqué que l'appui financier du Fonds Mondial qui intervient dans de nombreux pays ne prend pas en compte les



Au service
des peuples
et des nations

aspects liés aux vaccins. En outre, dans le cadre de ce projet, il est prévu que le montant de 25000 USD soit versé au Comité du Feu Vert de l'OMS pour l'appui à la TBMDR de manière annuelle.

- Le PNUD a apporté des clarifications concernant l'appui alimentaire du Programme alimentaire Mondial(PAM) relatives aux nombres de bénéficiaires, à la nature et aux modalités de mise en œuvre de l'assistance alimentaire.

A l'issue de la réunion les participants ont unanimement remercié le PNUD pour ce projet et confirmé la pertinence de l'objet et des activités du projet.

Recommandations

Nonobstant la prise en compte des propositions d'amendements formulées, le Comité recommande l'approbation et la signature du document de projet par le Représentant Résident. Il a aussi été recommandé que le projet fasse l'objet de la modalité d'exécution directe du PNUD.

Angela Anna De Tommasi
Coordinatrice de Projet

Approuvé : Nicole Kouassi, Représentant Résident *a.i.*